



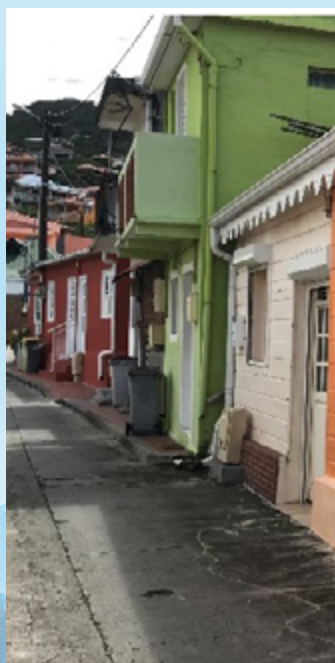
« Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture de cette 23^{ème} édition de notre newsletter »

Lyliane Piquion-Salomé - Présidente d'Interco' Outre-mer



LA NEWSLETTER

N°23 - Avril 2024



ÉDITO

Défi foncier en Outre-mer : Interco Outre-mer poursuit sa mobilisation pour lever les blocages

Interco' Outre-mer s'est très vite emparée de la problématique foncière dans une démarche novatrice de mobilisation croisée des acteurs en publiant, début 2023, un « recueil d'alertes, d'observations et de propositions ».

Dans la continuité de ce travail, Interco' Outre-mer a lancé, début avril, les « COP Foncier Outre-mer » (Conférences des Parties sur le foncier en Outre-mer) passant ainsi d'un stade de propositions à une phase de « mise en action ».

Cette nouvelle étape a pour objectif de poursuivre l'engagement sur la question foncière jugée cruciale pour l'aménagement, le développement et la stabilité sociale des territoires ; de gagner en opérationnalité en approfondissant sur les champs juridique, technique et stratégique des points de blocages identifiés par l'ensemble des acteurs ; d'être au plus près des réalités de terrain grâce à l'expression fine des particularités de chacun des territoires d'Outre-mer et de co-produire entre acteurs.

La question du foncier requiert une approche collective. Interco' Outre-mer attache une grande importance à rassembler les parties prenantes et à mobiliser toutes leurs ressources et observations sur le terrain de manière coordonnée.

Dans cette logique, je rappelle qu'Interco' Outre-mer encourage (proposition n°8 / 44 du recueil foncier) les collectivités à organiser des concertations régulières. Il est suggéré des conférences ou assises territoriales du foncier et de la fiscalité foncière, lesquelles pourraient être organisées soit à l'échelle locale sous l'impulsion des intercommunalités, soit à l'échelle du territoire à l'initiative de la collectivité territoriale, du Département ou de la Région et associant de manière large les acteurs publics et parapublics.

« Une action qui ne découle pas d'une vision c'est du temps perdu. Une vision suivie d'action peut changer le monde »

Nelson Mandela

Lyliane Piquion-Salomé
Présidente d'Interco' Outremer

COP FONCIER OUTRE-MER



Défi foncier : Une mobilisation croisée des acteurs, pour dépasser les blocages

POUR SUIVRE UN ENGAGEMENT

Interc' Outre-mer donne suite aux travaux conduits avec les intercommunalités de Mayotte, La Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane et ayant permis l'élaboration d'un « [recueil d'observations, de propositions et d'alertes sur le Foncier en outre-mer](#) », particulièrement salué aux niveaux local et national. Elle entend ainsi contribuer à faire que l'enjeu foncier cesse d'être une entrave à l'action efficace des collectivités, un facteur de tensions sociales, un blocage dans le développement et la protection des territoires d'Outre-mer...

GAGNER EN OPÉRATIONNALITÉ

L'ambition des COP Foncier est de rendre plus opérationnelles certaines propositions en approfondissant sur les champs juridique, technique et stratégique des points de blocages identifiés par l'ensemble des acteurs (par ex : l'indivision et le titrement ; le ZAN et la planification ; la police de l'urbanisme...).

Elles doivent permettre aux collectivités de sortir du constat et d'être, sur la base de leurs pratiques quotidiennes, force de propositions qui puissent nourrir les travaux des pouvoirs publics nationaux et des parlementaires d'Outre-mer.



COPRODUIRE ENTRE ACTEURS

Au-delà des échanges d'expériences et des pratiques de terrain qu'elles encouragent entre collectivités, les COP Foncier visent surtout à faire de la mobilisation croisée des acteurs publics, parapublics et privés une force. C'est en effet par le dialogue et en rassemblant autour des élus et cadres des collectivités, l'ensemble des acteurs majeurs du foncier (services déconcentrés de l'État, notaires, généalogistes, établissements publics foncier, géomètres, opérateurs...) que peuvent être concrétisées des évolutions nécessaires.

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DE TERRAIN

Les COP Foncier visent à permettre, notamment par la mobilisation des communautés adhérentes, l'expression fine des particularités de chacun des territoires d'Outre-mer et à adapter les possibles évolutions réglementaires ou législatives aux réalités locales.

DANS LA PRATIQUE EN 2024

En avril : Consultation à caractère technique des organismes et institutions nationaux (universitaires, ministères, associations et fédérations nationales, réseaux professionnels, parlementaires...);

En mai et juin : Approfondissements techniques dans le cadre de groupes de travail resserrés (sur un sujet précis et en comité restreint); Conduite de réunions à l'échelle de chacun des territoires ou dans une logique inter territoriale; Comités de réflexions à dimension politique sur des sujets transversaux;

De septembre à décembre : Un partage des propositions entre territoires d'Outre-mer; Une valorisation auprès des pouvoirs publics nationaux (Gouvernement, Parlement, réseaux nationaux d'acteurs du foncier) et des partenaires d'Interc' Outre-mer;



HOMMAGES



Cédric Cornet, président de la CARL (Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant), président du SINNOVAL (Syndicat d'Innovation et de Valorisation des déchets de Guadeloupe)

Élu régional et membre d'Interco' Outre-mer, Cédric Cornet était imprégné de la politique depuis tout jeune et son départ prématuré à l'âge de 43 ans laisse la Guadeloupe en état de choc.

Sa passion et son engagement resteront gravés dans nos mémoires. Son dynamisme et ses ambitions pour sa commune et la CARL étaient palpables à chaque action entreprise.

Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration d'Interco' Outre-mer, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches ainsi qu'à nos collègues élus du Gosier et de la CARL. Que les souvenirs des moments partagés puissent leur apporter du réconfort.

Lyliane Piquion-Salomé - Présidente d'Interco' Outre-mer



Maryse Condé

La pluie d'hommages ne fait que témoigner de la grandeur d'âme de Maryse Condé. Sa puissance d'esprit, la sincérité de sa plume et la force de ses mots resteront gravés dans nos cœurs et dans nos mémoires, grâce à son oeuvre remarquable.

Les administrateurs se joignent à moi pour saluer son oeuvre et sa mémoire. Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches, sa famille et ses amis ainsi que ses lecteurs.

Lyliane Piquion-Salomé - Présidente d'Interco' Outre-mer

Les morts ne meurent que s'ils meurent dans nos cœurs. Ils vivent si nous les chérissons, si nous honorons leur mémoire, si nous posons sur leurs tombes les mets qui de leur vivant ont eu leurs préférences, si à intervalles réguliers nous nous recueillons pour communier dans leur souvenir.

Maryse Condé, *Moi, Tituba sorcière... Noire de Salem*

ZOOM sur l'actualité d'Interco' Outre-mer

Cycle de webinaires dédiés aux risques dans les Outre-mer

Interco' Outre-mer a lancé une série de webinaires mensuels dédiés aux risques dans les territoires d'Outre-mer et à la capacité d'action des intercommunalités en la matière.

Le premier webinaire s'est tenu le 2 avril dernier. Consacré au sujet de l'assurance des collectivités locales face à la multiplication des risques, les participants ont eu le plaisir d'échanger avec Thomas Fromentin, vice-président d'Intercommunalités de France et président de l'agglomération de Foix-Varilhes, particulièrement mobilisé sur ce sujet.

La séance a également été ponctuée de témoignages de collectivités adhérentes et d'un temps de discussion autour du rapport de l'IGF relatif au phénomène de non-assurance avec un volet sur les collectivités.

La prochaine et deuxième session également consacrée au sujet assurantiel se tiendra le mardi 7 mai. À cette occasion les élus et cadres des intercommunalités adhérentes pourront discuter avec Alain Chrétien, maire de Vesoul, président de l'agglomération de Vesoul et co-rapporteur de la mission* sur l'assurabilité des collectivités locales. [Plus d'informations : ici.](#)

Pour vous inscrire merci de prendre contact à : contact@interco-outremer.fr (Webinaire réservé aux adhérents).

**Le ministre de l'économie et des finances, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, ainsi que la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, ont confié à deux personnalités qualifiées, Alain Chrétien, maire de Vesoul et président de l'agglomération de Vesoul, et Jean-Yves Dagès, ancien président de la fédération nationale Groupama, une mission relative à la gestion et l'assurabilité des biens des collectivités territoriales et de leurs groupements.*

The graphic features a central illustration of a coastal town with a volcano in the background, a storm with lightning, and a hurricane-like storm in the foreground. The text is overlaid on this illustration.

**COLLECTIVITÉS ET ASSUREURS : DES LIENS À REDÉFINIR
FACE À LA MULTIPLICATION DES RISQUES** 

MARDI 07 MAI 2024 DE 14H00 À 15H30 heure de Paris

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

contact@interco-outremer.fr

Le lien de connexion vous sera envoyé la veille du webinaire.
Réservé aux adhérents.

Création d'un groupe de travail sur la loi Littoral en Outre-mer

L'ANEL et Interco' Outre-Mer installent un groupe de travail dédié à la « l'application de la loi Littoral en Outre-Mer ». Sans qu'il ne vise à réinterroger l'existence même de la loi Littoral jugée pertinente dans ses fondamentaux, ce groupe de travail a pour objectif de :

- Faire un point précis des enjeux que soulève localement l'application de la loi Littoral (sur toutes ses facettes : aspects technique, juridique, politique, stratégique...); mesurer les effets bénéfiques de certaines de ses dispositions ;
- Faire, si nécessaire, des propositions concrètes d'évolutions du droit notamment d'ordre législatif pour l'automne 2024 ; en considérant les transformations climatiques et les évolutions des territoires (recomposition territoriale, recul du trait de côte...);
- Faire des propositions sur les modalités de son application dans la pratique ;

Considérer l'articulation entre la loi Montagne et la loi Littoral. Les territoires d'Outre-mer étant parfois soumis à ces doubles dispositions.

Le groupe de travail vise à établir des positions partagées entre les deux associations et à nourrir les propositions d'évolutions qu'elles peuvent collectivement adresser aux pouvoirs publics. Les enjeux de l'Outre-mer peuvent en outre éclairer les réflexions à conduire sur les littoraux de l'hexagone.

Nouvelle Communauté adhérente

La Présidente Lyliane Piquion-Salomé et l'ensemble des membres du bureau sont très heureux de vous annoncer l'adhésion à Interco' Outre-mer de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte (CAGNM). Créée en 2021 et présidée par M. Assani Saindou Bamcolo, elle regroupe 16 villages au sein de 4 communes de Acoua, Mtsamboro, Bandabroua et Koungou. Désormais toutes les intercommunalités de Mayotte ont rejoint Interco' Outre-mer.



Félicitations aux nouveaux élus de la Ville du Gosier et de la CARL

Les membres du bureau d'Interco' Outre-mer ont adressé leurs félicitations à Madame Liliane Montout pour son élection en tant que maire de la Ville du Gosier ainsi qu'à Monsieur Loïc Tonton nouveau président de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL). Interco' Outre-mer leur souhaite une pleine réussite dans l'exercice de leurs fonctions respectives.

RENCONTRE avec ...

13 mars 2024

... le nouveau Président du Groupe des Outre-mer au CESE

Le 13 mars dernier la Présidente a pu rencontrer et féliciter Pierre Marie-Joseph pour sa récente élection à la présidence du Groupe des Outre-mer du CESE. L'occasion pour les deux présidents d'initier une dynamique de collaboration en fonction des sujets communs et d'envisager des actions permettant de faire davantage émerger les enjeux liés aux Outre-mer.

La Présidente renouvelle ses félicitations à M. Marie-Joseph et lui souhaite tout le succès possible.



5 avril 2024

... Serge Letchimy, président de la Collectivité Territoriale de Martinique

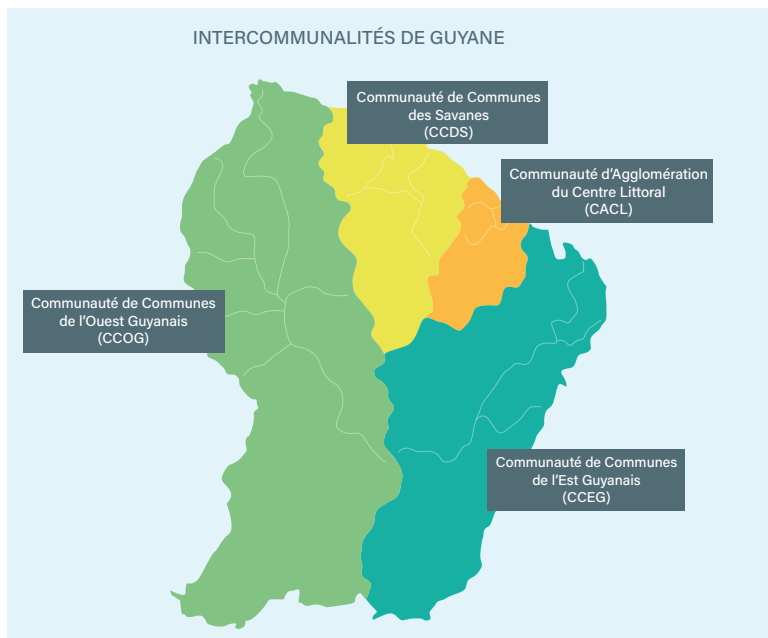
Cette rencontre fut l'occasion de discuter des défis fonciers auxquels sont confrontés les territoires d'Outre-mer, et plus particulièrement celui de la Martinique. Interco' Outre-mer salue les demandes du Président Serge Letchimy concernant la création d'une conférence et d'une mission d'État sur le foncier. Ces propositions correspondent parfaitement à l'une des recommandations du recueil foncier d'Interco' Outre-mer qui propose d'organiser des conférences ou des assises territoriales sur le foncier et la fiscalité foncière. Cette démarche est également en phase avec le lancement des COP Foncier Outre-mer par Interco' Outre-mer.



De gauche à droite : Joseph Peraste, Lyliane Piquion-Salomé et Serge Letchimy

... les intercommunalités de Guyane

La présidente Lyliane Piquion-Salomé, accompagnée de Joseph Peraste, élu du Bureau et maire du Marigot ainsi que de Caroline Cunisse, directrice générale, s'est rendue en Guyane afin de rencontrer les élus des communautés d'agglomération et de communes. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de celle entreprise à La Réunion et à Mayotte à la fin du mois de décembre : se rendre sur le terrain et mieux comprendre les réalités des intercommunalités guyanaises.



Pour plus d'informations

CACL : www.cacl-guyane.fr

CCOG : ouestguyane.fr

CCDS : www.ccdsguyane.fr

CCEG : Pas de site internet

La Guyane compte 4 intercommunalités parmi les 23 intercommunalités existantes dans les Départements et Régions d'Outre-mer avec des particularités pour certaines communes à leurs consœurs des Antilles et de l'océan Indien et pour d'autres bien spécifiques :

- Le territoire de la Guyane présente un contexte géographique varié, avec des intercommunalités comme la CCOG et la CCEG qui couvrent des superficies très vastes, ce qui pose des difficultés en termes de gestion territoriale ;
- La Guyane connaît des défis démographiques, avec une croissance constante de la population ; ce qui oblige les collectivités locales à constamment s'adapter ;
- L'économie guyanaise peut fortement dépendre de secteurs spécifiques tel que le tourisme, l'agriculture, ... ce qui nécessite que les intercommunalités tiennent compte de ces réalités économiques dans leurs actions ;
- Les défis environnementaux, tels que ceux liés aux changements climatiques, à la préservation de la biodiversité ; la gestion des ressources naturelles, ... doivent être intégrés dans la planification et les projets des intercommunalités ;
- L'éloignement et l'accessibilité posent des défis, certains territoires étant confrontés à des difficultés d'accès aux services essentiels et aux infrastructures. Les intercommunalités doivent donc développer des stratégies spécifiques pour garantir une fourniture efficace de ces services ;
- ...

D'une manière générale les défis des intercommunalités sont également liés à des dispositions réglementaires et législatives qui ne sont pas toujours adaptées aux réalités de territoires. Cela nécessiterait des ajustements et des évolutions impliquant l'ensemble des parties prenantes afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de la Guyane et de ses intercommunalités.

Malgré ces défis, les intercommunalités de Guyane regorgent de projets et d'idées innovantes. Elles disposent de potentiels de développement avec une richesse culturelle, humaine et environnementale inestimable.

8 avril 2024

... Serge Smock, président de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, et maire de Matoury



De gauche à droite :
Farah Griset-Khan, 7^e vice-présidente de la CACL et adjointe au maire de Cayenne,
Claude Plénet, 3^e vice-président de la CACL et maire de Rémire-Montjoly,
Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer, Serge Smock, président de la CACL et maire de Matoury, Joseph Péraste, trésorier d'Interco' Outre-mer et
Anne-Michèle Robinson, 6^e vice-présidente de la CACL et adjointe au maire de Matoury.

Photos : CACL

Au programme : présentation de l'intercommunalité avec un portrait de ses 6 communes (Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire Montjoly, Roura) ; échanges autour des actions et des grands projets de l'agglomération (ex. : Transport Collectif en Site Propre - TSCP) et des défis auxquels est confrontée l'agglomération en mettant notamment l'accent sur les problématiques de l'habitat informel et de l'eau ...) Par la suite, des visites de terrain ont été organisées pour permettre une meilleure compréhension des enjeux locaux et initiatives en cours. La Présidente d'Interco' Outre-mer a salué la dynamique de la CACL pour maintenir l'attractivité de son territoire tout en répondant de manière innovante aux besoins des administrés.



Centre de Maintenance et de Remisage du TSCP



Port du Larivot

9 avril 2024

... Sophie Charles, présidente de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais et maire de Saint-Laurent-du-Maroni



Dans un contexte marqué par la tristesse et l'incompréhension à la suite du décès, la veille et dans des circonstances tragiques, de Hélène Tarcy-Cetout, la rencontre s'est évidemment déroulée dans une atmosphère empreinte de sobriété. Les présidentes ont eu l'occasion d'échanger sur les projets en cours menés par l'intercommunalité de l'Ouest, ainsi que sur les défis et ses obstacles. Les échanges se sont poursuivis sur le terrain avec une visite de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni.

10 avril 2024

... François Ringuet, président de la Communauté de Communes des Savanes et maire de Kourou



De gauche à droite :
François Ringuet, président de la Communauté
de Communes des Savanes et maire de Kourou,
Joseph Peraste, Caroline Cunisse et
Lyliane Piquion-Salomé

Photos : CCDS

Messieurs André-Roland Berthier, vice-président délégué au sport et Pierre-Richard Augustin, vice-président délégué à l'agriculture, accompagnaient le Président de la CCDS.

Cette journée a été l'occasion d'échanges et de visites de terrain axés sur plusieurs thématiques : la continuité du service public sur l'ensemble du territoire communautaire, illustrée par la construction de la Maison France Service à Iracoubo ; le développement économique avec un accent sur la structuration des filières. Un exemple en est le soutien apporté par la CCDS au développement des plantations de bois de rose, à travers un partenariat public-privé à Sinnamary ; le soutien aux industries mis en avant par l'obtention du label « Territoire d'industrie des Savanes » (programme national de développement industriel) ; le sport et la culture à travers le projet CISEC porté par la CCDS.



Visite de la Maison France Service à Iracoubo



Distillerie de Bois de Rose à Sinnamary



Distillerie de Bois de Rose à Sinnamary

11 avril 2024

... Claude Plenet, maire de Rémire-Montjoly et élu du bureau d'Interco' Outre-mer

La Présidente d'Interco' Outre-mer a terminé son déplacement à Rémire-Montjoly, une commune en pleine mutation avec des projets structurants. Accueillie par le Maire et son 1er adjoint, Serge Félix. Au cœur des discussions :

- Le projet du grand ensemble culturel avec une deuxième salle de spectacle communale pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes, ainsi que le Centre de Développement et de Chorégraphie National. Il jouera un rôle essentiel dans l'animation du centre-ville.
- La future halle de marché qui s'inscrit dans le projet de l'équipe municipale de créer une ville dynamique axée sur la convivialité, la rencontre et la sociabilité.



De gauche à droite : Claude Plenet, Maire de Rémire-Montjoly, Lyliane Piquion-Salomé et Serge Félix, 1^{er} adjoint

... Le préfet de Guyane, M. Antoine Poussier et le président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, M. Davy Rimane

Ces rencontres furent l'occasion de faire le point sur le déplacement de la Délégation en Guyane et d'aborder certains sujets cruciaux : foncier, recensement, finances locales/DGF...



Lyliane Piquion-Salomé, le préfet de Guyane et Joseph Peraste

... Gabriel Serville, président de la Collectivité Territoriale de Guyane

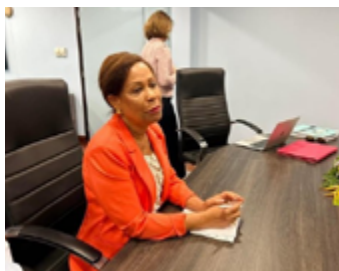
De gauche à droite : Chester Léonce, 9^{ème} vice-président, aménagement du territoire, désenclavement et transport, Joseph Peraste, Lyliane Piquion-Salomé et le président de la CTG Gabriel Serville - Photos : CTG



La rencontre a esquissé les lignes d'une collaboration sur deux sujets cruciaux et d'actualité pour Interco' Outre-mer :

1/ Le foncier et plus particulièrement les problématiques liées à l'indivision et aux autorisations d'urbanisme.

2/ Le recensement des populations dont les méthodes de calcul interrogent et inquiètent les collectivités locales.



Communauté de Communes de l'Est Guyanais

Les contraintes d'agenda des Présidents n'ont pas permis d'aller à la rencontre des élus de la Communauté de Communes de l'Est Guyanais. Cette rencontre est prévue lors du prochain déplacement en Guyane de la Présidente. Un échange en visioconférence a toutefois eu lieu, l'occasion de faire le point sur les difficultés rencontrées par la communauté pour mettre en œuvre les compétences (déchets, tourisme...).



SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ENTRE LE CEREMA ET INTERCO' OUTRE-MER : UN ENGAGEMENT COMMUN À SOUTENIR ET À ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Marie-Claude Jarrot, présidente du conseil d'administration du Cerema et Lyliane Piquion- Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer, ont signé le mardi 19 mars, dans les locaux d'Intercommunalités de France à Paris, une convention de partenariat qui vient renforcer les liens déjà établis entre les deux structures, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de collaboration basées sur une connaissance approfondie des réalités des Outre-mer.

[Lire le communiqué de presse.](#)

L'e-mag OUTRE-MER grandeur Nature de Mars-Avril

L'édito de cette 21^{ème} édition est signé par Célia de Lavergne, directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'e-mag ultramarin de l'environnement met en avant les belles initiatives pour la biodiversité et le développement durable dans tous les Outre-mer.

Retrouvez la publication d'Interco' Outre-mer (p.20-21) consacrée au sujet de l'indivision avec l'interview de Maître Tripet, Notaire en Martinique.

Découvrez le dernier magazine
OUTRE-MER grandeur nature



Partenaires



Interco' Outre-mer
www.interco-outremer.fr
Pour toute question,
merci de contacter contact@interco-outremer.fr